



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 Bis rue de Flandre
76270 Neufchâtel-en-Bray
Tél : 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

DÉCLARATION DE FUITE

Je soussigné(e)
Abonné(e) au service d'eau du S.I.A.E.P.A O₂ Bray
Déclare avoir eu une fuite après compteur
Référence contrat :
Situé à :
Cette fuite a été constatée le :
A quel endroit ? (être le plus précis possible).....

Elle a été réparée par :

- Mes soins
 Un plombier

Cette fuite a été causée par :

- Une rupture
 Un percement
 Un déboitement
 Autre (à préciser) :

En cas de réparation par un plombier, il faudra joindre l'attestation fournie par le syndicat, dûment complétée par le professionnel justifiant de la bonne réparation de la fuite, de l'endroit où la fuite a été réparée et de la date de la réparation. La facture de réparation viendra compléter votre dossier.

En cas de réparation par vos soins, il faudra joindre une attestation sur l'honneur sur le modèle fourni par le syndicat, indiquant la bonne réparation de la fuite, de l'endroit où la fuite a été réparée et de la date de la réparation. La facture d'achat de pièces viendra compléter votre dossier.

Le syndicat se réserve le droit :

- de ne pas traiter le dossier tant que celui-ci n'est pas complet,
- de faire constater la réparation de fuite par un technicien O₂ Bray occasionnant des frais de déplacement.

Fait à :, Le

Signature

A retourner à :

S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 bis rue de Flandre
76270 Neufchâtel-en-Bray